

Concertation sur le projet Portes du vieux Montrouge Avenue République Nord



Compte-rendu de la réunion publique en ligne de lancement de la concertation Mardi 8 décembre 2020 - Le Beffroi de Montrouge - 18h30 à 20h00

La Ville de Montrouge souhaite repenser l'avenue République Nord. Elle mène actuellement une concertation afin de construire une vision partagée et enrichie du projet actuel. La réunion publique du 8 décembre 2020 avait pour objectif de présenter les différents axes du projet ainsi que la démarche de concertation.

Étaient présents :

Etienne LENGEREAU, Maire de Montrouge

Gwénola RABIER, Adjointe à la Transition écologique et à la Biodiversité urbaine

Patrice CARRÉ, Adjoint au Commerce, à l'Artisanat et aux accueils de Tourisme

Damien OBERLÉ, Directeur de la valorisation des Espaces publics et des Mobilité de la ville de Montrouge

Simon MAZAJCZYK et Iris DENIAU, Agence Eker, Concertation et démarches participatives

Le compte-rendu est établi par l'agence Eker. En raison de la situation sanitaire liée à la COVID-19, la réunion a été diffusée en streaming en ligne. Un dispositif de questions en ligne a été mis en place. Environ 52 personnes étaient présentes en ligne en même temps au pic de la réunion.

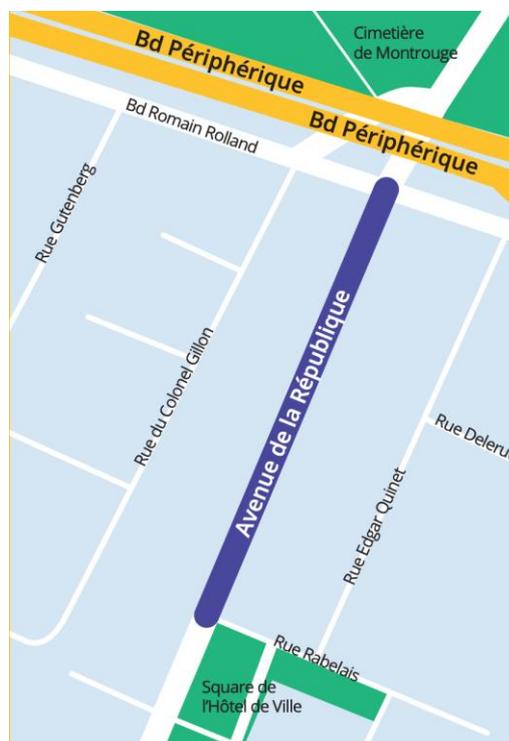
1. INTRODUCTION

Simon MAZAJCZYK : Pourquoi la ville a décidé de réinvestir ce secteur de l'Avenue de la République ?

Etienne LENGEREAU, Maire de Montrouge : Bonsoir à tous et bienvenue. Cette avenue est un axe important, c'est un axe de liaison entre Paris et Montrouge. Il s'agit, dans le prolongement des Allées Jean-Jaurès, de poursuivre le développement de la ville fertile. Le projet permet de repenser la trame verte sur cet axe. Il s'inscrit dans un projet plus vaste de rénovation de plusieurs portes du vieux Montrouge dont fait partie le projet Péri-Ginoux-Gautier présenté récemment en concertation. Ce projet s'inscrit aussi dans un partenariat avec la Ville de Paris que nous avons engagé afin de créer des liaisons entre ces deux villes.

Simon MAZAJCZYK : Quelles sont aujourd'hui les ambitions pour le quartier ? Quel visage du quartier voulez-vous redessiner avec les habitants et usagers ?

Etienne LENGEREAU, Maire de Montrouge : Cet axe va être requalifié et cela va permettre de reconquérir l'espace public. Il s'agit de développer les mobilités douces, de relancer l'attractivité des commerces et enfin continuer de faire de Montrouge une ville plus verte en permettant le retour de la nature en ville.



Simon MAZAJCZYK : Encore une fois sur ce projet vous avez voulu associer les habitants, les usagers, les commerçants ?

Etienne LENGEREAU, Maire de Montrouge : Cette concertation est nécessaire pour que chacun puisse donner son avis et que l'on puisse améliorer le projet. Elle est en cours jusqu'au 29 janvier 2021.

2. LES TROIS GRANDS THÈMES DU PROJET

Simon MAZAJCZYK : Monsieur le Maire, la mobilité et la place des mobilités douces ou actives est au cœur des réflexions, quelles sont vos ambitions dans ce domaine ?

Etienne LENGEREAU, Maire de Montrouge : Nous abordons cet enjeu du partage de l'espace public dans toute la Ville de Montrouge. Aujourd'hui cette avenue est essentiellement minérale et dédiée à la voiture. Nous allons favoriser la place du piéton et du vélo en rendant l'espace public plus sécurisant à travers une action sur la largeur de trottoirs, le mobilier urbain, le renforcement de l'accessibilité PMR, l'amélioration du parcours cyclable et la mise en place d'un vrai quai de bus pour faciliter la dépose des bus.

Simon MAZAJCZYK : Patrice CARRÉ, sur le sujet des commerces, je crois que le dialogue est déjà lancé avec les commerçants, quelles sont vos attentes en termes d'attractivité avec ce projet ?

Patrice CARRÉ, Adjoint au Commerce, à l'Artisanat et aux accueils de Tourisme : Pour développer l'attractivité commerciale nous allons soigner l'entrée de ville depuis Paris. Le travail sur la voirie va également permettre la mise en place de terrasses et d'étals. Par ailleurs la réduction de la place de la voiture va nécessairement faciliter l'accès des clients et des livraisons

Nous avons eu une première réunion avec les commerçants le 9 novembre et ils étaient ravis

Simon MAZAJCZYK : Gwénola Rabier, ce projet doit aussi porter une ambition en termes de d'environnement, à quels défis doit-on répondre quand on pense un projet de ce type aujourd'hui ?

Gwénola RABIER, Adjointe à la Transition écologique et à la Biodiversité urbaine : Tout d'abord ce projet va permettre de faciliter les déplacements moins polluants. Par ailleurs, nous allons faire revenir la nature en ville (avec 10% de surface végétalisée en plus et 17 arbres de plantés), cela va permettre de lutter contre les îlots de chaleur et de laisser place à la biodiversité. Nous allons également de-bitumer une partie de ces voies pour permettre l'évapotranspiration. Enfin nous allons travailler sur l'éclairage afin de réduire sa consommation d'énergie et limiter la pollution lumineuse.

3. LE PROJET

Simon MAZAJCZYK : Damien OBERLÉ, avant que nous engagions les échanges avec le public en ligne, pouvez-vous nous détailler le contenu du projet ? Concrètement, à quoi va ressembler cette partie « République Nord » demain ?

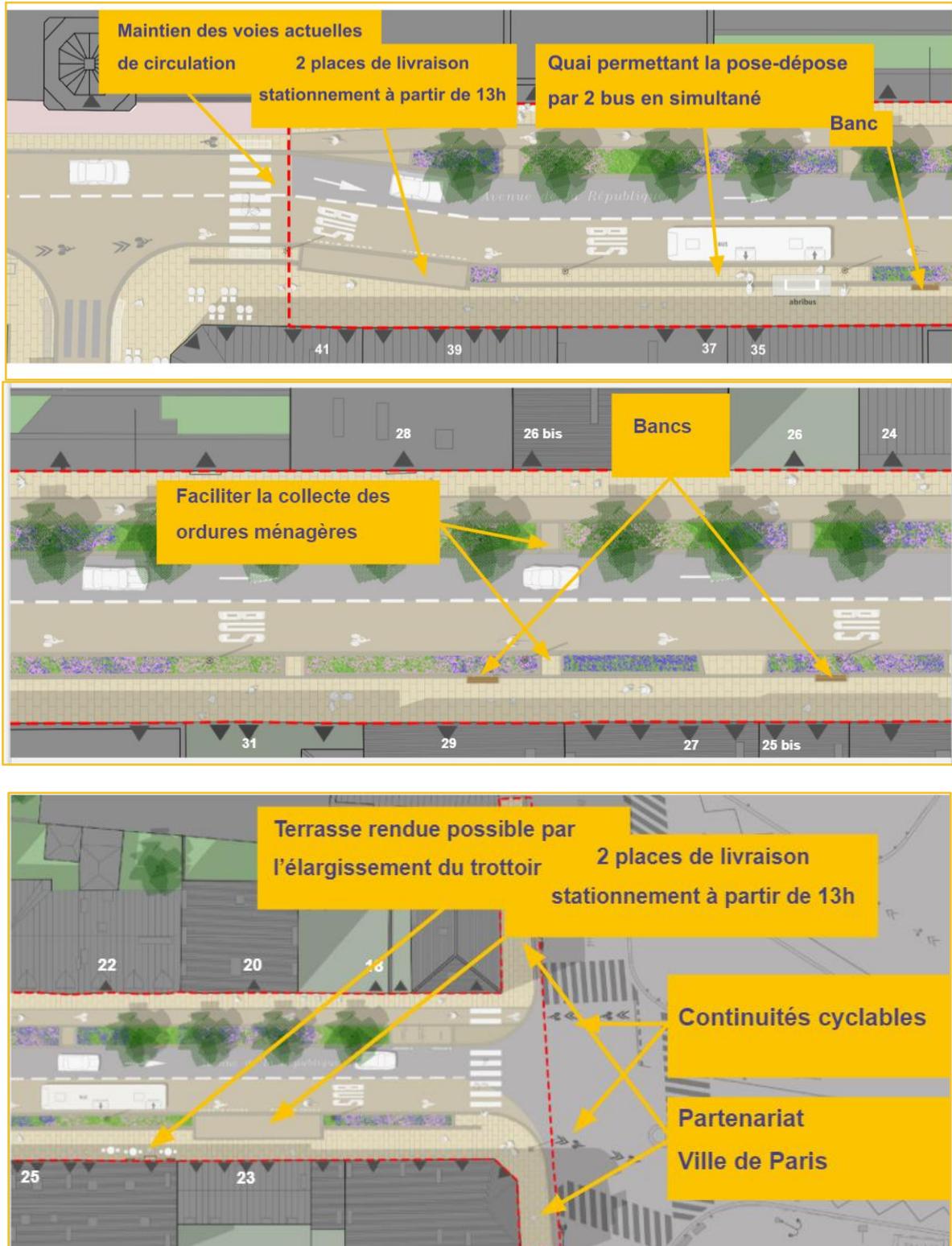
Damien OBERLÉ, Directeur de la valorisation des Espaces publics et des Mobilité de la Ville de Montrouge : Il s'agit de partager harmonieusement l'espace public.



Le trottoir de gauche est élargi. La bande plantée permet d'accueillir les luminaires et de limiter simplement le stationnement. Elle remplace les pots de fleurs actuels qui sont considérés comme des obstacles à la circulation et aux extensions des commerces. Cet espace ne peut être planté d'arbres car il y a un important réseau d'assainissement souterrain.

L'éclairage correspond à celui mis en place devant l'hôtel de ville, il répond aux normes environnementales et aux enjeux de sécurité. Au centre il y a une voie mixte, une pour les bus et une pour les voitures. Elle est légèrement plus étroite que l'état existant ce qui permet de réduire la vitesse. Il y a ensuite une autre bande plantée qui sera elle plantée de 17 arbres. Puis une piste cyclable en site propre légèrement dénivelée afin que l'eau puisse s'écouler dans les bandes plantées. Le trottoir de droite ne sera pas réduit.

Il s'agit également de travailler sur les mobilités douces et stationnements. Elles vont évoluer ainsi :



A l'entrée du projet il y aura une chicane pour réduire la vitesse. La longueur du quai de bus va être doublée pour pouvoir accueillir deux bus en même temps. Nous avons prévu des encoches dans les bandes plantées pour les conteneurs d'ordures ménagères afin qu'elles n'empêchent pas la circulation sur les trottoirs et piste cyclable.

Les deux trottoirs du boulevard Romain Rolland contiguës et perpendiculaires à l'avenue de la République appartiennent à la Ville de Paris nous allons donc engager un partenariat avec Paris.

Simon MAZAJCZYK : Comment avez-vous traité la question des îlots de chaleur ?

Damien OBERLÉ, Directeur de la valorisation des Espaces publics et des Mobilité de la Ville de Montrouge : C'est un sujet sur lequel on a particulièrement travaillé. 10% de la surface du projet sera végétalisée, c'est autant de surface qui ne stocke plus autant de chaleur que les matériaux inertes. De plus, l'eau de pluie s'y infiltre et les végétaux vont l'évapotranspirer. Le troisième aspect est la couleur des matériaux. Un matériau foncé noir stocke beaucoup plus de chaleur qu'un matériau clair. C'est la raison pour laquelle, outre la lisibilité, les trottoirs, les pistes cyclables et la voie de bus seront traités avec des revêtements clairs. Cela représente près du tiers de la surface totale du projet contre aujourd'hui 100 % de la surface minérale et foncée.

Simon MAZAJCZYK : Pouvez-vous nous dire un mot sur l'éclairage ?

Damien OBERLÉ, Directeur de la valorisation des Espaces publics et des Mobilité de la Ville de Montrouge : Concernant les lumières, l'idée c'est vraiment qu'on ressent le prolongement des allées Jean Jaurès et donc aussi en termes d'architecture, avec des éléments identiques, de façon à ce que l'ambiance de ces espaces soit cohérente et continue. Cela se traduira par l'implantation du même type de mobilier d'assises et du même type de mobilier d'éclairage qui a en plus l'avantage de proposer des technologies LED qui sont peu consommatrices d'énergie.

4. VOS QUESTIONS

4.1 - ECLAIRAGE

Sur les visuels nous pouvons constater à nouveau l'utilisation des colonnes lumineuses. Seront-elles plus performantes que celles mises en place ?

La luminosité n'est pas suffisante tout autour de la mairie et par conséquent il y a un sentiment d'insécurité derrière celle-ci le soir venu.

Etienne LENGEREAU, Maire de Montrouge : C'est un projet ambitieux et global et la question de l'éclairage est fondamentale. Il me semble que ce qui a été aménagé sur les allées Jean Jaurès et sur les places, notamment celle de l'hôtel de ville, fonctionne très bien parce qu'on a un éclairage qui est apaisé mais qui est suffisant pour permettre une certaine sécurisation des espaces, et comme le disait Gwenola RABIER tout à l'heure, il faut qu'on évolue en matière d'éclairage parce qu'avant on éclairait beaucoup et ça constituait une pollution visuelle. Il faut trouver le bon le bon niveau d'éclairage.

Gwénola RABIER, Adjointe à la Transition écologique et à la Biodiversité urbaine : Oui, Il y a une nouvelle réglementation qui impose, au moment où l'on modifie les éclairages, de respecter la biodiversité et de supprimer les lumières intrusives chez les riverains en éclairant essentiellement le sol. La question du sur-éclairage c'est un aussi un enjeu sanitaire parce que pour bien dormir il faut un éclairage plus faible et justement dosé.

Damien OBERLÉ, Directeur de la valorisation des Espaces publics et des Mobilité de la Ville de Montrouge : Il faut rappeler qu'avant toute implantation on réalise des études d'éclairage qui permettent de modéliser et de calculer le niveau d'éclairage et de s'assurer qu'on respecte bien la norme (qui émane du ministère de la santé).

4.2 – CYCLISTES ET PISTES CYCLABLES

Pourquoi ne pas faire une piste cyclable dédiée dans chaque sens ? Une voie partagée avec bus, deux roues motorisées (les électriques seront bientôt autorisées sur les voies de bus), voitures en stationnement gênant... n'est pas un aménagement ressenti comme sécurisé par les cyclistes.

Une piste cyclable de largeur 1m50 ne permet pas de doubler ou d'être deux de front. Cette largeur ne correspond pas au standard actuel.

Est-ce que la piste dans le sens vers Montrouge depuis Paris sera séparée du trottoir (différence de niveau) ?

Damien OBERLÉ, Directeur de la valorisation des Espaces publics et des Mobilité de la Ville de Montrouge : Sur la question de la sécurisation de la piste cyclable en provenance de Paris, je confirme qu'il y aura une différence de niveau, elle sera à mi-hauteur entre le trottoir et le massif planté. Concernant la voix mixte bus, on a parfaitement conscience que ce n'est pas la solution idéale néanmoins on a un espace disponible qui est ce qu'il est, et l'enjeu de végétalisation nous semblait aussi important. Les solutions ne sont pas parfaites pour les vélos mais elles restent fonctionnelles.

Etienne LENGEREAU, Maire de Montrouge : Nous avons dû faire des choix et nous avons choisi de réduire au maximum le stationnement des voitures. Tout projet représente un compromis.

Damien OBERLÉ, Directeur de la valorisation des Espaces publics et des Mobilité de la Ville de Montrouge : Il y a un enjeu important d'essayer d'apaiser la vitesse. On l'a fait dans un premier temps avec la largeur de la voie, il y aura d'autres solutions qu'il faut qu'on étudie - notamment la caractéristique du feu tricolore qui est en bout de voie. Ce n'est pas la ville qui est gestionnaire de ce carrefour à feux. Néanmoins on pourra voir avec nos partenaires s'il est envisageable d'avoir ce qu'on appelle un feu vert récompense : par défaut le feu est rouge. Quand on mesure une vitesse apaisée, le feu passe automatiquement au vert. C'est l'inverse du dispositif actuel : quand le feu est vert, on observe des accélérations pour certains conducteurs afin de pouvoir passer. Il y a toutes sortes de dispositifs. La maîtrise de la vitesse sur ce segment est un enjeu important.

Les commerçants ont de la chance : ils sont concertés avant les grandes orientations, les cyclistes non. Pourquoi ?

Etienne LENGEREAU, Maire de Montrouge : La concertation commence, tout le monde est invité à dialoguer et à faire des propositions pour améliorer ce projet et qu'il puisse répondre aux attentes de chacun. Pour chaque projet nous dialoguons avec les associations de cyclistes notamment MDB. J'ajoute qu'il y a une réflexion qui est engagée à l'échelle du territoire Vallée Sud-Grand Paris dont Montrouge fait partie pour mettre en place un schéma directeur du vélo et connecter l'ensemble de nos communes. Les associations de cyclistes sont invitées et participent d'ores et déjà. On souhaite dialoguer et on le fera avec les cyclistes comme avec tous les autres acteurs de ce projet.

4.3 - CIRCULATION ET STATIONNEMENTS

Prévoyez-vous de supprimer tout stationnement comme avenue Jean Jaurès y compris les places handicapées au droit des cabinets médicaux et radiologiques, obligeant les patients à changer d'habitudes et de médecins ? Le projet implique une importante perte de places de stationnement en voiture. Déjà abonné "résident", que prévoyez-vous pour les résidents de cette zone pour qu'ils puissent se garer à proximité de leur résidence ? Pourquoi pas un abonnement à tarif préférentiel en souterrain ? Qu'en est-il du stationnement en cas de déménagements ? Que prévoyez-vous pour les arrêts automobiles temporaires ?

Etienne LENGEREAU, Maire de Montrouge : Le choix que nous avons fait est clair et on le voit dans les images. Végétaliser cette rue c'est faire le choix de supprimer l'essentiel des stationnements. Ces stationnements sont aujourd'hui en zone rouge : ce n'est pas la zone résidentielle, c'est une zone qui a été choisie dans la ville pour permettre un stationnement de courte durée, notamment dans les zones commerciales. Quinze places sont supprimées néanmoins comme ça a été dit. De l'autre côté il y a quatre places qui sont prévues pour les livraisons et qui seront, à partir de 13 heures, des places de stationnement payantes (en zone rouge) et donc qui permettront effectivement de s'arrêter pour faire ses courses, pour les déménagements et c'est pour tous. Les résidents ont d'autres solutions : dans d'autres espaces de la ville, dans les zones vertes adjacentes ou dans les parkings. Je vous rappelle que beaucoup d'entre eux ne sont pas pleins. Il a plus de 1000 places de parkings souterrains et ils sont occupés à peu près 60%. L'objectif est de limiter le plus possible les voitures et de faire en sorte que l'espace public soit largement dédié aux piétons, à la promenade et au vélo.

Damien OBERLÉ, Directeur de la valorisation des Espaces publics et des Mobilité de la Ville de Montrouge : Je précise que pour les PMR, on a quand même le parking Cresp à proximité qui a l'avantage d'être doté d'un ascenseur et qui est entièrement en conformité.

Patrice CARRÉ, Adjoint au Commerce, à l'Artisanat et aux accueils de Tourisme : Il y a deux belles places de stationnement pour la livraison. On en a une au niveau du 39 et une autre au niveau du 23 de la rue. C'est conforme à la demande des commerçants

La chicane actuelle ne force pas du tout le ralentissement des automobilistes et ou cyclomotoristes, celle que vous proposez est plus douce encore

Damien OBERLÉ, Directeur de la valorisation des Espaces publics et des Mobilité de la ville de Montrouge : La géométrie de la chicane en tant que telle est liée à l'implantation de la voie actuelle et à l'implantation du profil type dans la suite de la voie. On pourrait étudier le fait de resserrer le passage d'un profil à l'autre et donc d'avoir une chicane un peu plus marquée.

Cette rue sera-t-elle une zone de rencontre ?

Damien OBERLÉ, Directeur de la valorisation des Espaces publics et des Mobilité de la Ville de Montrouge : La zone de rencontre est un dispositif dans lequel le piéton est prioritaire sur le vélo lui-même prioritaire sur les véhicules en tout point de l'espace. On en a à Montrouge place des Etats-Unis et place Jean-Jaurès. Compte tenu du flux de voitures sur l'avenue de la République, il ne semble pas que ce dispositif soit adapté. Nous avons opté pour un aménagement dans lequel chaque usager a sa place, la meilleure possible et la plus sécurisée possible.

Qu'est-ce qui sera fait pour limiter le bruit ? Je n'emprunte pas cette voie pour plusieurs raisons dont le bruit.

Etienne LENGHEREAU, Maire de Montrouge : Nos aménagements doivent répondre à cette question et en tout cas apaiser la ville. Déjà, le fait d'aller moins vite, d'aller à 30 à l'heure va atténuer le bruit. Le fait d'avoir des plantations va aussi atténuer le bruit et le fait d'aménager des promenades, d'avoir une autre ambiance urbaine va aussi permettre d'apaiser cela. Après on est en ville, on ne va pas pouvoir tout supprimer, il faut trouver le bon dosage. L'électrification du bus va aussi y contribuer.

Il serait grandement bénéfique que la signalétique BUS au sol soit mise en place dès le carrefour PÉRI/RÉPUBLIQUE sur l'avenue allant de la mairie au café-théâtre. L'arrêt de bus s'éloigne encore de la station de métro, c'est mauvais pour l'intermodalité

La signalétique n'a pas été mise parce que la fonctionnalité attendue n'est pas celle-ci. Entre la rue Rabelais et la rue Péri, on a absolument besoin de deux voies pour stocker les véhicules de circulation générale aux heures de pointes et c'est la raison pour laquelle la fonction de voies bus en tant que telle ne démarre qu'après la rue Rabelais. Enfin, effectivement il vaut toujours mieux que les bus soient les plus proches possibles des sorties de métro. Néanmoins, là, on a un sujet technique qui est que le bus ne peut accoster qu'en ligne droite. On ne peut pas disposer l'arrêt de bus à cheval sur la chicane donc il est nécessaire que les deux quais de bus soient rectilignes et donc en aval de la chicane dans le sens de circulation.

Savez-vous si les vieux bus de la ligne 68 qui sont très bruyants et qui passent par avenue république seront remplacés par des bus hybrides ou électriques ? si oui à quelle échéance

Etienne LENGHEREAU, Maire de Montrouge : La RATP nous a annoncé que le 68 serait électrifié en 2024.

4.5 - DYNAMIQUE COMMERCIALE

Y aura-t-il une nouvelle dynamique autour de nouveaux commerces sur cette portion de l'avenue de la République ?

Patrice CARRÉ, Adjoint au Commerce, à l'Artisanat et aux accueils de Tourisme : Le fait de rénover cette partie, cela va nous amener de nouveaux commerces et une nouvelle dynamique, c'est évident. Il y avait une cellule vide depuis quelques temps et un commerçant est venu nous voir ce matin au service commerce pour s'installer. Il pourra également y avoir des animations...

Etienne LENGHEREAU, Maire de Montrouge : On a aujourd'hui l'expérience des allées Jean Jaurès où on a vraiment reconquis des espaces publics et aménagé des places. Les commerces et les restaurants s'y déploient pour le plus grand bonheur des Montrougiens. Cette partie de la ville est notre entrée et notre façade sur Paris, c'est fondamental que l'on en soit fier et que ce soit une belle entrée de ville.

4.6 - NATURE EN VILLE ET BIODIVERSITÉ

Les racines des futurs arbres peuvent occasionner des dommages aux immeubles et ouvrages tels que les canalisations électriques.

Damien OBERLÉ, Directeur de la valorisation des Espaces publics et des Mobilité de la Ville de Montrouge : Le calage de ce qu'on appelle le profil type en travers, c'est-à-dire la largeur courante des différentes bandes fonctionnelle, est aussi lié à ce qui ne se voit pas, notamment l'ensemble des réseaux qui sont situés sous cette chaussée. La largeur du trottoir ouest est aussi liée au faible espace dans lequel on pouvait être autorisé à planter des arbres, c'est aussi un élément qui a conditionné la répartition de l'espace entre les différentes fonctions. Très ponctuellement, on a identifié des difficultés qui nécessitent sans doute de déplacer certains réseaux mais, pour partie, il était déjà prévu de les renouveler (je pense notamment aux réseaux de distribution d'eau potable dont le SEDIF a programmé le renouvellement en 2021). On profite de ce renouvellement pour l'implanter en dehors de la zone plantée et ainsi maximiser les chances de réussite de ces plantations. Concernant la proximité aux immeubles, les arbres seront plantés environ à quatre mètres du nu des façades ce qui, en ville, est relativement important. Evidemment, on choisira aussi des essences sur différents critères, et notamment la caractéristique des systèmes racinaires, de façon à ce qu'ils soient adaptés aux espaces et à nos contraintes techniques.

4.7 - LES PROLONGEMENTS DU PROJET

Allez-vous aménager en plus le devant du cimetière et le pont au-dessus du périphérique ? Etes-vous en contact avec la Ville de Paris pour ces travaux ? Comment assurer une continuité des pistes cyclables entre la mairie et ce projet, sans qu'il y ait de discontinuité, notamment sur la voie direction Paris ? Est-il envisagé d'aménager la rue Gabriel Péri entre la station Mairie de Montrouge et Malakoff ?

Etienne LENGEREAU, Maire de Montrouge : Comme je l'ai dit en introduction cela fait plusieurs années qu'on discute avec la Ville de Paris. On a signé il y a 18 mois une convention avec la Ville qui détaillait toute une série de grands sujets avec eux. L'un des plus importants, c'est la relation avec Paris dans la partie périphérique. Paris est aussi propriétaire du cimetière de Bagneux qui est une autre frontière au Sud de Montrouge donc on dialogue aussi avec eux dans cette partie de la ville. Pour la partie nord du périphérique, Paris réfléchit à l'aménagement de ses portes et on leur a indiqué avec ce projet que l'on souhaitait que l'avenue de la République débouche sur un espace public de grande qualité, sur une place qui permettrait de valoriser l'entrée du cimetière, l'entrée du jardin de Koufra. De plus, on est associés à la réflexion autour de la porte d'Orléans et là aussi nous avons des réflexions en commun pour faire en sorte que cette frontière entre Montrouge et Paris ne soit plus une rupture mais une vraie continuité.

Peut-on mieux marquer les entrées de ville de manière générale ? Par des statues, ou un signal fort ? Afin de marquer la différence entre Paris et Montrouge ?

Etienne LENGEREAU, Maire de Montrouge :

C'est une très bonne question, on se la pose, si vous avez des idées nous sommes bien sûr preneurs ! On est l'une des villes de l'art contemporain, cela fait partie de notre ADN à travers ce salon qui a maintenant 65 ans et c'est vrai que l'on pourrait marquer nos entrées de ville avec des symboles de l'art contemporain... On a en tout cas ce projet de développer l'art contemporain dans l'espace public

4.8 LES TRAVAUX ET LA CONCERTATION

Quand commencent les travaux ?

Damien OBERLÉ, Directeur de la valorisation des Espaces publics et des Mobilité de la Ville de Montrouge : La phase de concertation qui s'est ouverte durera jusqu'à fin janvier donc jusqu'à fin janvier on attend vos contributions diverses. On prolongera ensuite les études jusqu'au mois de mars ce qui permettra de finaliser définitivement le projet. Ce projet se situe à proximité de l'église Saint-Jacques qui est un monument historique classé. Cela nécessite le dépôt d'un permis d'aménager afin que l'architecte des bâtiments de France puisse donner son aval sur le style et l'architecture générale du projet. Ensuite il sera temps de sélectionner les entreprises pour la réalisation des travaux ce qui se fera en temps masqué avec les travaux de renouvellement de la canalisation du SEDIF. Ces travaux sont prévus au cours du second semestre 2021. On est actuellement en échange avec eux pour caler les dates de façon plus précise. On espère débiter nos travaux d'aménagement *stricto sensu* début 2022.

Est-ce que la ville est maître-d'œuvre ?

Etienne LENGEREAU, Maire de Montrouge : Dans ce projet, la Ville est maître d'ouvrage. Elle pilote le projet *via* ses services sous le pilotage de M. Oberlé. Elle pourra choisir parmi les entreprises des maîtres d'œuvres spécifiques. Il n'y a pas eu de concours dans ce cas car c'est un projet de moindre envergure par rapport à Péri-Ginoux-Gautier et qu'on est tout à fait en mesure de le conduire. Il s'inscrit dans la continuité de ce qui avait été fait.

Damien OBERLÉ, Directeur de la valorisation des Espaces publics et des Mobilité de la Ville de Montrouge : Par ailleurs on a des contraintes techniques qui sont extrêmement fortes donc les marges de manœuvre étaient bien moindres que sur Ginoux Gautier où on pouvait imaginer avoir un panel de réponses intéressantes.

Je n'ai pas vu de flyers dans les conseils de quartiers ni dans les boîtes aux lettres pourquoi ?

Damien OBERLÉ, Directeur de la valorisation des Espaces publics et des Mobilité de la Ville de Montrouge : Un dépliant a été qui a été distribué dans l'ensemble des boîtes aux lettres de l'avenue et dans le quartier notamment pour informer de cette réunion. Il y a également un totem qui invite les passants à s'orienter vers le site internet et vers l'exposition installée dans le hall de l'hôtel de Ville.

En conclusion, Etienne LENGEREAU, Maire de Montrouge, remercie les participants pour les questions et contributions et les invite à continuer à partager leurs idées et remarques sur la plateforme participative dédiée au projet.

Donnez votre avis sur l'espace participatif en ligne : 92120.fr.

Rendez-vous à l'accueil de l'Hôtel de Ville où une exposition et une urne vous attendent.